VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE TUDICIAIRE,
Succession de Liston Evens on Evens on
Moses Evens et épouse.
No 09,097—Cour Civile de District pour la No 99,997-Paroisse d'Oriéans.

DAR DANZIGES & TESSIER, C. A.

Tessier, encanteur-Bureau 134 rue Ca-

Teasier, encantear—Bureau 134 rue Carondelst.

MERCHEDI, LE 15 Mai 1912,

à midi, à la Bourse des Propriètés Foncières,
Bl1 rue Baronne il sera vendu à l'enchère
publique en vertu d'un ordre de l'Hon. F.

D. King, juge de la suedite Cour, Division B,
daté du 12 avril 1912, dans l'aifaire ci-dessus
întitulée—
Un or rtain lot de terrain daus le carré No I,
Tunisbar, g'Uinquième District de la Nouvelle
Oriéans, compris—entre la chemin public et
les rues Homer. Odéon et Oriéans, désigné
par le No 18 et mesure 29 pieds 5 pouces 5
lignes de face à la rue Homer sur 115 pieds
en profendear entre lignes persilèles.

Conditions—Au comptant, 10 pour cent au
moment de l'adjudination. Acte de vente de
vant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

quéreur. 14 avril-14 21 28 - mai 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Superbe Malson Neuve de Club et Bateau à
Moteur du Chef Monteur comme comme VENTE DE RECEVEUR.

In Re Fresh Contracting Co.

No 99,296—Cour Civile de District peur la
paroisse d'Orléans.

DAR DANZIGER 4. TESSIER — C. A.
Tessier, Eucanteurs. — Bureau, 134 rue

Carondelet.
MARDI, 23 AVRIL 1912. marchi 23 avril: 1912.

a midi a la Bourse des Propifétes Fracières,
311 rue Baronne, il sera vendu en vente
publique en vertu d'un ordre de l'Honorable
Porter Parker, luge de la ci-devante Cour,
Division D, daté du 19 mars 1912, dans l'affaire ci dessus intitulés, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Les bâtisses et bontenus comme le I lie Hour Club', sithé sur un certain terrain ioné à ball sur le oôté du lac Bergne du Louisville & Nashville R.R., voie sur le côté nord de la Passe ou Bayen Chef Menteur. l'acquéreur devant assumer la partie non échu du dit bail lequel expira le ler octobre 1916, au taux de \$50 par an.

2. Une chaloupe à moteur.

Conditions—Comptant.

5. H. W. Robinson H. M. Ainsley, avocats.

12 av—12 14 21 23

ANNOHOR SUDICIAIRS. LE COTTAGE EN BRIQUES

Entre les russ Urenines et St Philippe.

Entre les russ Urenines et St Philippe.

Succession de Mme Vve Auguste Peirier.
No 93,772—Coor Civile de District pour
le parousse d'Orisens.

DAE DANZIGERA TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Burssu No 134 rus Carondeles—

MARDI, 7 MAI 1912. MARDI, 7 MAI 1912.

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,
311 rue Baronne, il sers vendu à l'enobère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon.
Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division S. daté du 4 avril 1912; dans l'affaire sus intiralés, la propriété suivante décrite.

L'un certain lot de terrain avoc les bâtisses et
amélierations qui s'y trouvent, situé dans le

Un certain lot de terrain avec les bausses et améliorations qui s'y trouvent sitté dans le le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les ruce Bourbon. Ursulines, Si. Ph'uppe et Dauphine, ledit lot commence à une distance de 30 piede 3 pouces du coin des rues Bourbon et Urenlines et mesure, en me rues Bourbon et Ursulines et meeure, en me-eure américaine 33 pieds, 11 pouces et 4 l'ques de face à la rue Bourbon aur une pro-fondeur de 76 pieds 2 haues sur la lighe de côté vers la rue 8t-Philippe, une pre-mière profondeur de 66 pieds, 1 pou-ce, 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, de là une seconde paofundeur de 6 une de l'arcelle l'erre de fond lapusité s Ursulines, de là une seconde profondeur de 6 pieds 10 pouces a la ligne du fond, laquelle a une première largeur de 6 pieds 4 pouces et 3 lignes, d'où sur une signe oblique courant vers la rue 8t. Philippe 12 pieds 3 pouces 4 lignes, d'où sur une ligne droite 14 pieds 6 pouces 4 lignes, les aux élignes froite 14 pieds 6 pouces 4 lignes, les aux élignes froite 14 pieds 6 pouces 4 lignes, les aux élignes profons et comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec deux étages sur la bâtisse du fond, ocatemant environs 30 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et

Conditions.—Un tiers ou plus comptain, wande solde, s'il yen a en un crédit dup et deux mans, a l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ledite vente de rant être reconaux par d'des billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossée par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depute la date de l'adjudication. d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication juaqu'au paiement, garantis par lien d: ven deur et privilégés sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usue les avec 5 pour cent de honoraires d'avocat en cas de procés. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur dés notes l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de con enchère, les taxes sun ladité provinté d'avec at triplique en 1912 10 pour propriété duce et exigibles en 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant notaire, aux frais de l'acquéreur 6 avril-6 7 14 21 28-mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNOWOR JUDIOIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

In R. Reush Contracting Company.

No 99,20d—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriesna.

DAR DANZIGER & TESSIER, C. A.

Téssier, Encantour, Bureau No 134 rue Carondeist — MARDI, le 23 avril 1912. A mid. h is Bourse des Prepriétés Fonnères, No 311 rue Baronne, il sers wonds aux suchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Paiker juge de la oi-devant dits Cour, Division D, daté du 19 mars 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir—

1. Un certain morceau ou parcelle de terrain, ainsi que toute les Létisses et améliorations 1. Un certain morcean on parcelle de terrain, ainsi que toutes les Látisses et améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les ruce St Andre. Saratega, Joséphi est Bud Rempart, désigné par la lettre C. sur un croquis d'arpettage établi par Dancy et Waddid, ingétieurs civits, daté du 19 septembre 1903 annezé à un acte passé devant J. M. Quintero, notaire, le 5 juillet 1903, ladit terrain mesurant 39 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la ruc St Andrew, sur 39 pieds 3 pouces et 5 lignes en largeur à l'arrière et une profondeur de 121 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot B, vers la ruc Std Rempart et 119 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot D, vers la ruc Saratega. Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence double à deux étages, contenant de chaque côté. S chambres, bains, etc., avec counsisten d'esu et d'égouts, portant 1 s numéros 2016-2018 de la ruc St Andrew.

2. Un certain morcean ou parcelle de terrain sins: que soutes les bâtisses et améliorations qui sy trouvent, situé dans le Quatrième Elistrict de cette ville, dans l'ilet Bo 297, borné par les racs Dryades, Septième, Baronas et Sirième, désigné par la lettre M sur un croquis d'arpentage établi par C. Unces Lewis, député voyer de ville, daté du 7 juin 1907, annexé à un sote passé devant J. M. Quintero, notaire, le 5 iuillet 1937. Ladite portion de terrain commence à une distance de 80 partir du coin des racs Dryades et Septième et masure 29 pieds 8 pouces de face à la ruc Dryades, et a même largeur en arrière et a une profundeur de 125 pieds surs lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations comprensent un cottage double en bois contenant de chaque côté quatre chambres, etc., et désigne par les auce de câte au ce et et et et etc. et désigne par les Nos 2918-2920 de la ruc Dryades. prement un cottage double en bois contenant de chaque côté quatre chambres, etc., et désigné par les Nos 2918-2920 us la rue Dryades, 3. Un certain merceau ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bátisses et améliorations qui e'v trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'illet borné par la Fues Baronne, Joséphine, Dryades et l'avenue d'ackson, ilet No 269, désigné par la lettre Unerelle dite navealle de terrain commence à laquello dite parcelle de terrain commence à nne distance sur la rue Baronne de 131 pieds nne distance sur la rue Baronne de 131 pieds
6 peuces de l'encoignure de la rue Baroune et
de l'avenue Jackson, et mesurant 64 pieds 3
pouces de face à la rue Baronne sur une largeur arrière de 63 pieds 3 pouces sur une profondeur de 139 pieds 1 pouce 2 lignes
sur la ligne du lot B vers l'avenue Jackson
et une prefondeur de 142 pieds 6 pouces sur
l'autre ligne de côté vers la rue Joséphine.
Les bàtisses et améliorations comprennent
une résidence moderne en bois, à deux étages,
avec une Acutle à deux étages, une résidence moderne en bois, à deux étages, avec une écurie à deux étages à l'arrière du terraiu. La maison contient hail, salons, salle à manger, chambrs ce déjeuner, office, chambrs de décharge, cuisme, buanderie, 6 chambrs à coucher, chambre à bain; l'écurie contient remise à voitures, 2 stailes et deux appartements. La maison a une connexien d'eau et d'égouts, et désigné par les numéros 2121 grus Baronne. Toutes les propriétés on-dessus cont vandres suittes aux logations et anniverse. et dégouts, et designe par les numeros 2121 rus Baronne. Toutes les propriétés oi-desuns sonf vondurs sujettes aux locations et aux baux s'il y en existe.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'.! y en a en un crédit d'un ou un et deux ans, à l'option de l'acquérenr. La partie de crédit devra être attestée par des billets à legre de l'acheteur, à son propre ordre, et endoseés par lui, portant B pour cent d'intérêt lannuel depuis la date de l'adjudication juaqu'un patement, granntie par by portèque spéleiale, avec privilège et lien de vandeur sur la prepriété vendue, avec pacte de nomaliemanide et toutes les clauses de sécurité usaelles, de d'indirection propriété devant être assumés et la police d'assurance devant être transférée au porteur des notes, L'acquéreur devra payer en sus et en plus du amontant de son enchère, toutes les taxes dues

montant de son enchère, toutes les taxes dues

our le recevent. - 83 mars—28-31—avril 7-14-21-28

VENTES A L'ENCAN

# Danziger & Tessier Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNOROM JUDICIAIRE SUCCESSION DE MME LIZZIE PEASTIN No 75,645-Cour Civile de District - Di vision E.

Cottage Simple Elevé. 1719 rue Delachaise, entre Carondelet et Baronne.

let et Baronne.

Darstroudback, stern & Gumbel L. Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.
—MARDI, le 14 mai 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement aigné en cour couverte le 10 avril 1912 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Uriéans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulés et numérotée, la propriété ci-parès décrite, à savoir: Un certain joi de terrain avec teutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendant ou y apparti ment de quelque façon, situé dans le Fixième District de cette ville, dans le carré désigné par le numére municipal 427, borné par la rue Delachaise et l'avenue Louisians, les rues Carondelet et Baronne, ledit lot désigné par le No 18 sur un croquis fait par Edgar Phife, architeote, daté le 22 mai 1882 et annexé à un acte de vente passé devant James Fahey, ancien notaire, le 25 mai 1882. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 100 pieds autre liquae para l'alea, ladit lot face h is true Delischaise are une profondeur de 120 pieds entre lignes paral èles, ledit lot doit être pris à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Carondelet. Les améliorations sont connues par le numéro municipal 1719 rue Delischaise et consistent en un cetters simple traductures authorations. cottage simple très élevé avec soubassement. contenant gallerie, vestibule, 6 chambres

contenant galleris, vestibuls, o chambres, bain, etc.
Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux fra: de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication,
STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs. 12 avril -12 14 21 23-mai 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. ophie Imwolds et als vs Louisa Imwolds E Ducker, et als. No 100,119-Cour Civile de District. Diston A

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR. Magasin de Commerce et Maison d'Habitation de Choix.

Joli Cottage Double, 3147-49 rus Dauphine, entie Cleuet et

A l'Encan, MARDI, le 14 Mai 1912,à Midi A la Baurse des Propriétés Foncières,

No 311 rue Beronne. DARSTROUDBACK STERN & GUMBEL ARSTROUDHACK, STERR & GUMBEL

LTD — Léonard L. Stern, encenteur —
MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la
Bourse des Propriétés Fonctères, No 311 rue
Baronne, en vertu d'un jugement in et ren
du en Cour ouverte le 1er avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 9 avril
1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, luge
de la Cour Civile de District pour la paroisse
d'Orléane, Division A. dans l'affaire ci-dessus
intitulée et numérotée, les propriétés ci-après
décritées, à savoir—

our y appartiement de queque tacod atte dans le Trois éme District de cette ville, dans la calife borné par les rues Dauphine. Bourgo, gne. Louisa et Clouet désigné comme tot No 6 sur un pian de Louis Surgi, daté du 29 novembre 1838 et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, et mesure en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Dauphine au 120 pieds en protoudeur. Acquis par D. Imwolde, le ler mars 1830. C. O. B. 113, folio 60.

Les améliorations sont comme No Municipanu 3147-49 rue Dauphine, et consistent en un cottage avec 5 chambres de chaque côté et se loue à 8—— par meis.

2. Un certain lit de terrsia avec les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent, et tons les droits, voies, privilèges et servitades y appartensant ou eu désendant de queque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Louisa, décourser est désigné comme loi No 63.

de chaque côté et se loue à 8— par meis.

2. Un certain lut de terraia avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou eu dé vendant de quelque façon, stude dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Louisa, désigné comme let lu 0 5 aur le dit plan de Surgi, et mesure, en mesure américaine 30 nieds de face à la rue Dauphine sur 130 pleds ce profondeur. Acquis par D. Imwolds, le 12 mars 1 = 7 li re 126, folio 583. Les améliorations sont connues par le No Municipal 3151 rue Dauphine et consistent d'une résidance et magasin à deux étages, contenant un grand magasin avec bureau, larges vestibules, a chambres, bain, etc.

Conditions—Une meitié eu plus comptant à l'option de l'acquéreur, le soids s'il y en a en un ou un et deux ans, devant être représenté par bilist à ordre ou bilista à ordre de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et less du vendeur sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication insqu'au pa ament. Les loyers appartenant aux vendeurs jusqu'a la date du passage de l'acte de vente pardevant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. D'x pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication. STERPUBBAUK. STERN & GUMBEL, Ltd.—Encanteurs.

Edgar M. Cahn, Oscar Schreiber, A. A. Mo-

SLO, AVOCATA. 11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14 ANNORUR JUDIOIAIRE.

Succession d'Antoinette Tranchina No 99,302—Cour Civile de District

MAGASIN ET RESIDENCE DE VALEUR,

PRES DU MARCHE CARROLLTON.

210 Avehue Nord Carrollton, entre Iberville et Bienville.

Dar Stroudback, Stern & Gumbrl, A Ltd. Léonard L. Stern, encenteur — MARDI. le 16 avril 1912, à m di, à la Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 mars 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléana, Division E. dans l'affaire of-desent Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orienna, Division E. dans l'affaire oi-deseuu institutée et numérotée, la propriété d'après Kernaghan & Cordill décrète, à serveix? institutée et numérotée, la propriété di-après déorité, à sevoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, aitué dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot Trois dans i list borné par les avenues Carroliton et Pierce et par les rues Bienville et Iberville, sor un croquis par Geo. H. Grandjeen, député-voyer de ville, daté du 21 juin 1892 lequel dis lot mesure 30 piede, i pouce et 4 ligues de face à la rue Carroliton, 30 piede en largeur à 'arrière sur une profondeur de 120 piede 3 pouces et une ligne aur la ligne le divisant du lot No 2 et 117 piede 7 pouces en profondeur sur la ligne le divisant du lot No 4. Les améliorations sont connues par le No en profondeur sur la ligne le divisant du lot No

4. Les améliorations sont connues par le No
municipal 210 vvenue Nord Carroliton, et
consistent d'un magasin simple à deux étages,
avec des appartements d'habitation contenans
5 chambres, bain, eau chaude et froide, gaz,
électricité, connections d'eau et d'égouts.
Conditons—Comptant. Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de
l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis
au woment de l'adjudication.
STROUDBACK. STERN & GUMBEL, Ltd.,
BROSESTEUR. ### 16 mars -- 16 17 24 31 -- avril 7 14 16

Auccession de Thomas F. Scuilin. Succession de Thomas F. Scutiin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,036 — Di. vision E — Avis est par le présent donné aux cres personnes invéresées d'aveix à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) peur lesquelles le compse final présenté par William E. Kelly, exécuteur testamentaire de cette auccession, ne serait par William E. Kelly, exécuteur testamentaire de cette auccession, ne serait par appreuve et homologué et les fonds distribués confermément at dit cempte. Par ordre de la Obar. THOMAS COMMELL, Greffler, — Jos F. Walton, avects:

12 avril—13 10 21

Voice ét avantages qui y appartiennent que fue façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus compt i l'option de l'acquéreur jeur se l'inquéreur portant cent d'inscrit par an de la date jusqu'en munit final avec toutes les clauses de susuelles. L'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au det en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur devant accum taxes dues et exigibles en 1918, au de en plus dues et exigibles en 1918, au de en plus du prix de l'acquéreur dev dionitant de son enoners, toutes les taxes ques cost xigibles sur tadite propriété pour l'année 1912 et faire un dépôt de 10 pour cent de son enchère avec l'encanteur au mement de l'adjudication. Actes de vente devant James Simeon, motaire, aux frais des acheteurs.

H. W. Robinson et H. M. Aneley, avocate l'autre l'accessent.

VENTES A L'ENUAN

#### Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Myers, veuve de Peter Meid. Succession de Peter Meid, No 99,897. No 96 327 (consolidées).—Cour Civile de District, Division C. Propriétés Améliorées et Non-Améliorées à Aiger. Deux Cottages Doubles 323.25 et 327.29 rue Bouny, entre l'avenue Pelican et la rue Delaronde. Cottage Simple, 430.32 rue Powder, entre la rue Alige et l'avenue Pelican. Cottage Simple. 430-32 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.
Cottage Simple. 422-24 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.
Terrain de Choix avenue Whitney, coin de l'avenue Pelican, l'ilet Pattasson et LeBeuf, mesurant 49'8' 6'"x120'
Cottage Double avenue Pelican, entre Whitney entre l'avenue Pelican et la rue Patterson, l'ilet LeBeuf,
Aussi

Deux Cottages Doubles connus comme Nos 226-28 et 230-32 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bouny
[Les améliorations seulement seront venduss] DAR STROUDBACK STERN & GUMBEL DAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd...-Leonard L. Stern, escanteur—
it sers vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre algaé le 4 avril 1912 par l'Hos. E. K. Skinner, juga de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Ortésans, Division C. dans l'affaire el-dessus intitulés et numérotés, la propriété ci-après dé-

1. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies privitéges, etc., y apparte-nant, situé dans le Cinquième District de cette vitle, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Deville, dans l'ilet borné par les rues Bouny. Delaronde. Powder, l'acenue Pélican et le fieuve
Mississippi, lequel est connu comme l'ilet No
3 et laquelle dite portion de terre consistant
des parties des lots Nos (11) et (12) dudit
ilet, et ayant une açade de soixante-trois pieds
onse pouces à la rue Bouny et une profondeur
sur la ligne du côté le plus près de l'avenue
Pélican de cent quatre pieds sept pouces et
une ligne, sur le côté le plus près de la rue
Delaronde de soixante-trois pieds sept pouces
et une ligne, étant borné dans le fond sur une
ligne diagonale parsilèle a la levée. Ledit
merceau ou portion de terre étant le tout deedits
lots (11) et (12), à l'exception de cette portion
vendus a la ville de la Nouvelle Orléans, par
acte passé pardevant Jas J. Wonife, notaire,
le 1eg mai 1899, enregiatré dans le livre des
transférits 172, folio 359. Les améliorations
consistent de deux cottages doubles en bols
couverts en ardoises, syant 4 chambres de
chaque côté, et connus par les Nos municipaux 323.25.27.29 rue Bouny.

2. Un certain lot de terre, ainsi que tous
ies droite, voles, privilèges etc., qui y appar,
tiennent situé dans le Cinquième District de
cette ville, désigné par le No (21) dans l'ilet
No (22) (maintenant l'ilet No 6), lequel est
borné par les rues Powder, Arix, Bonny et
l'avenue Pelican, ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Powder, sur cent vingt pieds de face à la rue prolaronde. Powder, l'acenne Pélican et le fleuve

la wende Pélican, ledit lot mesurant en mesure française trente pieda de face à la rue Powder, sur cent vingt piede de profondeur entre lignes paralièles, le tout d'après un plan dressépar J. A. D'Hémécourt le 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No (22) du livre des plans No (4) Bis. Les améliorations sont-connues comme Nos 430-32 rue Powder, et comprenant un cottage simple en bois couverte en ardoises. 3 chambres de chaque côté.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisess et améliorations qui s'y trouvent, simé dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet. No (\*2), borné par les rues Powder, Bouny, Alix et l'avenue Pelican, lequel lot est éésigné par la lettre P sur un devis par John F. Braun, voyer, daté du 12 septembre 1\*52, annexé à un acté pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 12 septembre 18\*52 da prés lequel plan ou devis le dit lot mesure, en mesure américaine, trente trois pieda, deux pouces de face à la rue Powder sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes paralième tre du lot est composét de vous de paralième de la lot est composét de veneral de paralième et au la composét de veneral de paralième et la du lot est composét de veneral de la contract de l decrite, à savoir —

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voice, privilèges, qui en dépendent ou y appartiement de quelque façor, situé dans le Trois eme District de cette ville, dans le Arosa nar les mes Dannhine. Bourge, le la ser le dir lot est composé du tout du paralleles et le dir lot est composé du tout du

dit lot de terre est désigné comme lot No (3)

lix J. Puig. notaire, le let sout 1910. lequei dit lot de terre est désigné comme lot No (3) du dit illet et formant l'encoignure des avennes. Whitney et Pelican, et mesurant quarante neuf piede trois pouces et six lignes de face à l'avenne Whitney sur cent vingt piede de prefondeur et fayade à l'avenne Pelican, entre lignes parallèles.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'iet No (58), berné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et LeBeuf, d'après un plan ge Deney et Wadill, ingénieurs et voyers, daté du 11 décembre 1909, annexé pour référence à un acte, passé pardevant Félix J. Fuig, notaire, le ler sout 1910, lequei dit lot de terre set désigné par le No (8 4) et commençant à une distance de cent vingt piede de l'encoignure de l'avenne Whitney et mesurant quarante deux piedes six pouces et six lignes de face à l'avenne Pelican sur cent quatre deux piedes trois pouces et six lignes de face à l'avenne Pelican sur cent quatre deux piedes trois pouces et six lignes de face à l'avenne Pelican contenant galeris, 3 chambres de chaque côté, etc.

6. Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 59, borné par les rués des parsé drie No 4 sur un croquis privéan-le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 59, borné par les rués des la moste de vente passé devant Jeff C. Wanch notaire le 10 mars 1897 aujvant les wants notaire le 10 mars 1897 aujvant les ventes dans le cours les l'avenne Par les rués dans le 10 mars 1897 aujvant les ventes passé devant Jeff C. paralieles. Les ameliorations comprenant cot-tage double sur l'avenue Pelican contenant galerie, 3 chambres de chaque côté, etc. 6. Deux certains lots de terre situés dans le Uniquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 58, borné par les rués Whitney, Patterson, Pelican et Le Beuf, dési-gnés par les Nos [1] et [2] sur un certain de-vie annexà à un solte passe pardeyaut Félix fvis annexé à un acte passe pardevant Félix I. Puig, notaire, le 1er août 1910, et mesurant Le lot No (1) est à une distance de cent dix

parallèles.

Le lot [2] set à une distance de quarante neuf piede trois pouces six lignes du coin de l'avenue Pélican et de l'avenue Whitney et meeurant trente piede de face à l'avenue Whitney sur cent ving piede de pro ondeur entre ligues parailèles,

7. Deux cottages doubles connus comme 225 228-230 232 rue Delaronde, conseitant en deux cottages doubles en bois convertant en deux cottages doubles en bois converta en en deux obtrages douples en Dois converts en ardoisse, ayant 4 chambres de chaque côté. Les améliorations seulement seront vendues. Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payor pour les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication. STROUDBACK, STERN 4. GUMBEL, Ltd., Enganteurs

N. E. Humphrey, avocat. 11 avril -11 14 21 25 -- mai 5 12 14

ANNOYOR JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL-W.A. L. Kernaghan, encanteur.— Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il aera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1912 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Parousse d'Orlanz, Division E dans la Succession de Mmelanz. ci après décrite, à savoir— Un certain lot de terre gitué et se trouvant Un certain jot de terre ajtué et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ist borné par les rues Galves, Gravier, Johnson et Perdide, désigné par le numéro neuf sur un pian dressé par L. Beisenatein, ancien voyar, le 5 mars 1867, déposé pour réference dans l'étnée de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la prés ledit plan trente pleds (30') de face à la prés ledit plan trente pleds (30') de face à la prés ledit plan trente pleds (30') de face à la prés ledit plan trente pleds (30') de face à la prés ledit plan trente pleds (30') de face à la prés ledit plan trente pleds (30') de face à la prés ledit plan trente pleds (30') de face à la prés ledit plan trente pleds (30') de face à la prés ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente plan trente pleds (30') de face à la près ledit plan trente plan en cette ville. Lectit for de terre mesure da sprée lectit plan trente pieds (30°) de face à la rus Gaivez sur cont pieds de prefondeur entre lignes para lèles; ainsi que toutes les bà tisses et améliorations qui sy trouvent, droite, voies et avantages qui y appartiennent on de que!que façon en dépendant.

Conditions—Un tiers on plus comptant, à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être représentées par des billets à ordre de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intréfé par an de la date juaqu'an paiement final avec toutes les clauses de sécurité unselles. L'acquéreur devant secumer les taxes dues et exigibles en 191%, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront require de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire, aux frais de l'acquéreur. VENTES A L'ENCAN.

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Joli Cottage Simple.

No 533 Rue Troisième. Mme E, B. Savage vs Hugh Byrne

No 98,566—Cour Civile de District, paroisse d Orléans. DAR KERNAGHAN & CORDILL —W.A.

L Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondeiet—JEUDI, le 2 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Fencières. No 311 rue Baronne, il sera vondu à l'enchere publique, en vertu d'un jugement rendu le 22 mars 1912, et signà le 28 mars 1912 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la eus-dite Cour, iDivision C, dans l'affaire ci-desats intitulée, la propriété ci-sprès décrite, à savoir. Le joli cottage simple en bois No 533 rue Trelaième, retiré du trettoir, contenant galleries et 8 chambres. Le lor de terre set situé dans le Custrième District de cette ville, dans le carré borné var les rues Rousseau, Fulton. Deuxième et Troisième, mesurant vingt-oinq pieds quatre pouces de face à la rue Troisième la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces irois lignes sur la ligne de côté vers la rue Fulton et cent vingt-cinq pieds sept pouces deux lignes sur la ligne de côté du los No o ze.

Etant la même propriété acquise par l'atrick PAR KERNAGHAN & CORDILL -W.A.

o ze.

Etant la même propriété soquise par l'atrick Byrnele 12 avril 1889, par achat de Mme Elien, Shipper et als conuu comme il appert d'après un sote passé pardevant J Benderna, notaire, enregietré dans 7. O. B 128, page 764.

Le lover est estimé à \$188 par an un soisi Le lover est estimé à \$168 par an. un voisi-Le loyer est estimé à \$163 par an. un voisi-nage trauquille, près des lignes de cars. Conditiens—Un tiers ou l'us comptant, la balance à un et deux airs, bil ets à ordre lleu du vendeur et les cianses de sécurité usuelles avec huit pour cent d'intérêt depuis la date d'adjudication, juaqu'au paiement. l'acqué-reur devant assumer et payer et les taxes de 1913, tous les coûts de certifiusts et acte de vente aux frais de l'acquéreu parde-vant Pierre D. Olivier, notaire. Dix pour cent comptant au moment de la vente. W. H. Byrnes, F. B. Davenport, Geo. Montgomery, avocate.
31mare-31-avril 7 14 21 25-mai 2

### Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Moses Hopkins, Elizabeth Hopkins et Mary Jane Hopkins. No 100,009-Cour Civile de District. Pa

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C. Cour Civile de District, pa.o.see d'Orléans. je vendrai le JEUDL. 9 mai 1912. à midi à la Baures des ventes à l'encan, 311 rue Baronne, sans limite on évaluation, la propriété suivante decrite, à savoir: savoir:

1. Un certain lot de terrain dans le Second 1. Un certain lot de terrain dans le Second district de la Nile Orièane, dans le carré borné par l'avenue Carroliton, les rues David. Toulouse; et St Pierre, lequel lot est désigné par le numéro 25 sur un p an par Pequet & Crampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 49 et mesure 29 pieds de face sar la rue Toulouse, sur 153 pieds 2 pouces en profondeur entre lignes parsilées C. O. B. 98 fo. 10 530.

2. Un certain lot de terrain dans le même district et carré que la celui décrit ci-desaue et désigné par le No 29 et mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces en profondeur sur la ligue de côté le divisant du lot No 29-153 pieds, 10 pouces et 4 li gnes en profondeur sur l'autre ligne de côté et 44 pieds 3 pouces et 6 lignes en largeur en arrière Cg O. B. 103 foil. 108.

7 avril -- 7 14 21 25 -- mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Attrayant Cottage

Termes et conditione-Un tiere ou plue au comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans. Biliets à ordre avec lien du vendeur, portant huit pour cent d'intérét, avec clauses de sécurité habituelles.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Charles I. Denechaud, notaire et déposer dix pour cent du prix d'achat après adjudication avec WILL J MORGAN, Encanteur.
Surean Meteor Realty Co.,
331 rue Carondelet.

### Charles Roth.

A. J. Rossi, avocat.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 8

AMBONON JUDICIAIRB SUCCESSION DE Mue MARY DAHMEN Cottage simple de valeur du Troisième Dis-

No 2421 rue D'Abadie. No 99,821—Cour Civile de District Di. vision E.

vision E.

N vertu d'un jugement rendu et signé
Le dans l'affaire ess intiulée, daté du 21
mare 1912 par l'Honorable Georges H. Théard, juge de la Division E. de ladite Cour, je
vendral à l'enchère publique la JECUI. 25
avril 1912 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir: Trois certains lots de terrains avec toutes

les bâtisses et amélioratious qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent on en dépendent de quel que façon, atués dans le Troisième District dans le carré borné par les rues Rocheblave dans le carré borné par les rues Rocheblave. Abadie, Dorgenois et Aubry, désignés comme lots Nos 7, 8 et 9 du carré No 36 et mesurant chacun trente pleds de face à la rue Abadie san les profondeurs anivantes. Les Nos 7 et 8 cent vingt deux pieds entre lignes paralléles et le lot No 9 cent vingt deux pieds aur le côté du lot No 8 et cent seize pieds de l'autre côté adjognant le lot No 10. Succession de Félix T. Pollet. côté adjoignant le lot No 10.

Esta la même propriété acquise par Mile Mary Regina Dahmen de Regina Bantz, vauvo de John Danmen, par acte de vente devant Fied. Zengel, le 28 actobre 1902, et enregistré dans C. O. [B. 190, [folio 785, et dans M. O. B. 779, fo lio 143.

Conditiona—Une moitié ou plus cemptant, le solde «ill ven a en un crédit d'un an à l'on-

le solde s'il y en a en un crédit d'un an à l'op-tion de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billet dite vente devant être representée par billet à ordre de l'acquéreur à son propre ordre et endosée par lui, portant huit pour cont d'inté-rêt par an depuis la date de l'adiudication jus-qu'au paiement, créant une hépothèque spé-ciale et lien du vendeur et privilège aur la propriété vendue, et foutes les clauses de sé-curité uauelles incunt elnq pour cent d'ho. noraires d'avocat en cas de procée. L'acqué. curité nauelles incluent einq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procés. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912 et acts de vente pardevant Fred
Deibel, notairs, et déposer dix pour cent du
prix d'achat au moment de l'adjudication avec
UHARLES ROTH, Encanteur,
National Realty Uo, Lèd.
C. C. Frederichs, avocat.
24 mars-24 31-av 7 14 21 25

VENTES A L'ENGAN

### Stern's Auction Co

ANNONCE-JUDICIAIRE. Stern's Auction Co. vs Delinquent

Conformément à la loi 167 de 1999. Une grande quantité d'effets mobiliers, Comprenant 2 Pianos. Meubles. Effets mobiliers, Portraits et Ornements enmagasinés par divers personnes chez Stern's Auction Co. aut lesquelles les frais n'ont pas été payés pour une période excédant 6 (six) mois. Sera vendu à l'enchère publique aux Nos

629-631 rue Commune. LE MERCREDI, 24 AVBIL 1912.
Commençant à 11 heures A. M.
Conditions—Comptant. Pas de limite.
JAC. H. STEBN, Encanteur
14 avril—14 21 27

#### I. B. Rennyson.

AMBONUB JUDIOIAIRE Propriété Audubon Park. Au Pius Haut Enchérisseur, Saus Limite Or Cay ahan et als.
Cour Civile de District, Division C—No 99,817. A l'encan, JEUDI, 25 avril 1912.

A l'encan, JEUDI, 25 avril 1912.

A la Bourse des Propriètés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.
Un grand cottage simple, 6331 rue Patton encoignure Audubon Park, carré Constance et Usinoun, comprenant hail, trois chambres à coucher, saion, salie à manger, bain, office, gaz portiques avant et arrière, sur un grand lot de 112 piede de face à la rue Patton sur 144 piede 7 pouces 3 lignes sur Audubon Park. Vente faite sujette au bail expirant le 30 septembre.
Un double cottagé 6323-25 rue Patton, Entre la rue Caihoun et Audubon Park. Carré

Un double cottage 6323-25 rue l'atton.
Entre la rue Calhoun et Audubon Park. Carré
rue Constance.
Comprenant 4 chambres, gas, portique avant
de chaque côté, sur un grand lot, 38 pieds de
face sur 144 pieds 7 4 lignes en profondeur.
Vente faite sujette au bail sur le Eo 6325 rue
Patron.

Patton.

Confomément un ordre qui m'a été adressé Confomément un ordre qui m'a été adressé par l'honorable E. E. Skinner, inge de la Div., sion C de la Cour Civile de Diatrici, jugement daté et signé le 20 mars 1912, je vendrai les propriétés décrités el desaux aux conditions d'un tiers ou pius comptant, le soide en un et deux ans, la partie de crédit devant être représentée par des billets à ordre garantis par lien de vendeur et hypothèque, portant hu t pour cent d'intérêt par an avec 10 070 honoraires d'avocat en cas de défaut depaiement : l'hypothèque devant contenir la clause de non alienando; l'obligation de témoig: are de jugement et toutes les autres clauses de sécurités usuelles. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 en plus et au de sus du prix de l'adjudication et pour l'acte vant payer lea takes de 1912 en plus et au de saus du prix de l'adjudication et pour l'acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

Au plus haut enchérieseur sans limits ou réserve.

Succession de Celina et Florestine Reggio.
Cour Civile de District. — Divísion B.
No 99.857.
Conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable Fred D. Klng, juge de Division B.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, jugement daté et signé du 19 mars 1912, je vendrai la propriété di après décrite, et un ot de meubles, à l'encan JEUDI le 25 av.il 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, Un magnitude cottage simple No 1234 rue Kerletze, entre les rues St. Clande et Marsis, l'ilet de l'avenue Espisnade comprenant 9 grandes chambres, vest.bule dans le centre, citile, chambre a bain, galerie sur ledevant et dans le fond, gaz Au plus haut enchérisseur sans limite ou ré et 4 pieds 3 pouces et 6 lignes en latgeur en arrière C2 O. B. 103] fol. 108.

Conditions—Un tière ou plus comptant, le soide s'il y eu a en un et deux ans. biliets à cordre avec lien du vendeur portant huit pour cent d'intérêt par au avec toutes les clauses de sécurité natelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente parderant Ro.la. A. Tichenor, notaire, et déposer d'il pour cent du prix d'achat sur adjudication avec ...

WILL J. MORGAN, Encanteur, Bureau Meteor Reality Co., 331 rue Carondeist.

331 rue Carondeist.

Bureau Meteor Plauché).

331 rue Carondeist.

portan, le numero municipal 1234 rue Ker.e. rec. et tous les droits, voice, privilèges, sor vitules et avantages y appartenant on de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (autrefois History). St. Claude (autrefois Bons Enfants), Marais (autrefois Plauché), et lavenue Espanade, et ayant les dimensions auivantes, à savoir: Un des lots mesurant trente pieds, troislignes [30, 3"] de face à la rue Kerlerec et l'autre lot mesurant trente pieds et trois pouces (30, 3) de face à la rue Kerlerec, les deux lots aur une profondeur de cent vinst pieds; lesquels dits lots ou portion de terre sont comsée de la portion du devant de deux certains lots de terre, désignés par les Nos dix neuf et vingt de l'ilet No six eur un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 décembre 1847.

Un cottage double 1810-12 rue Hôpital, entre les rues Derbigny et Roman, l'ilet avenue Ursuline, comprenant à chambres de chaque côté, aur un certain lot de terre, ensemble avec les bâtissesjet améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèger, servitudes et avantages y appartenant on de queloue facon en démandant situé dans les rouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orlèans (fanbourg Trémé), dans l'îlet No 228, borné par les ries Hôpital, Ursulines. Derbigny et Roman, le dit lot mesurant, en meaire américaine, trente six pieds de face à ladite rue Hôpital sur cent carbeilles aix pouças en profondant autre l'urse. pieda de face à ladite rue Hôpital sur cent ra-ze pieda, sux pouces en profondeur entre lignes parallèles et est formé des parties de deux lots de terredésignés par les Nos 10 et 11, comme il est démentré sur un devis annexé a un acte passé pardevant Theodore Guyol, ancien no-taire en cette ville, le 31 août 1859; ladite propriété était connue par les vieux numéros municipaux 294 et 296 rue Hôpital, nouveaux numéros municipaux 294 et 206 rue Hôpital, nouveaux numeros municipaux 1810 et 1812 rue Hopi-Conditions-Ponr ies effets mobiliers, compreur, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au palement. garantis par hypothèque epéciale

palement. garantis par hypothèque epéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété ven'us, et tontes les clauses uauelles de sécurité, incluant honoraire d'avocat, en cas que les blilets ne soient pas payés, l'acquatraux devant assumer le palement des taves pour l'année 1912 au dessus et en plus du prix d'achat; l'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'aquéreur cet l'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

24 mars-24 31-avril 7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louisa Green Veuve de Jonas Green.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans—No 99,826—Division E—Avis est par le présent donné aux cream. c.ers de cette succession et à toutes autres parsonnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui snivront la présente notification ills jours qui suffrance no not on. penyant es avoir) pour lesquelles le compte présenté par J. P. Cordill, administrateur de cotte succession, ne serais pas approuvé et homologué et les fonds distribués confermément andit compte. Par ordre de la Coar. THCMAS COMMELL, Greffier.—C. C. Friedrichs. avocat 10 avrii-10 14 19

OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA paroisse d'Oriéane—No 98,990 — Division D — Avis est par le présent denné aux oréanciers de cette succession et à toutes autres personnées intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui enivront la présente notification, les raisons (s'ils en ent ou prevent en avoir pour lesquelles le compte

neuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Philomène Ribe, veu-ve de seu Félix T, Pollet, administratrice de

Succession de Charles McDowell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Our O'TLE DE DISTRIOT FOUR LA Oparoisse d'Orléane—Ne 100 201—Divisies E.—Attendu qu'Eugénie Bosch, veuve de Charles MoDowell, a présenté une pétition à la Cour à l'éste d'obtauir des lettres d'administra-tion dans la eucoession de feu. Charles MoDotion dans is encocession de feu Charles McDo-well, décédé intestat; avic est par le pré-sent denné à tous ceux que cela peut con-cerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serais pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de le Cour. THOMAS CONMELL, Gredier.—H. H. Price, avocat. VENTES A D'ENCAN.

J. L. Onorato.

VENTES A L'ENGAN

J. L. Onorato.

Cour Oivile de District, Paroisse d Orléans-Division D-No 95.865 Succession de Mme Adèle Anderson.

ANNONUE JUDICIAIRE.

MAISON EN BOIS A UN ETAGE.

Avenue Champs-Elysées.

ILET BUES VERTU, FORCE ET FRANCAIS.

A l'Encan, au Plus Haut Enchérisseur,

#### Jeudi.le18 Avril 1912

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable étage contenant deux chambres et connuc Cour Civile de District pour la parcisse d'Or-éans, Division D. Dossier No. 95,865, dans affaire intitulée Succession de Mme Adèie Anderson ledit ordre daté et signé du 11 mars. 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, oditiral en vente à l'enchère publique à la Rourse des Propriétés Foncières, 31 rue Baronne, JEUDI, le 18 avril 1912 à midi, la promité de deutre contrate de la contrate del contrate de la contrate de la contrate de priété décrite comme suit.

Un certain lot de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Oriéans, dans l'ilet No. 36, boiné par les rues Champs-Elysées, Français, Vertu et Force, mesu ant trente-deix pieds de face à la rue Champs-Elysées eur cent vingt huit pieds de profondeur. Les amélioratios comprenent le maion en bols à un present cent en ples à company l'agration comprenent le maion en bols à un prison en bols à un prison emples au prison en bols à un prison en prison en

Conditions....Comptant an dernier at p'us haut onchérisseur. L'acquereur devra payer les taxes de 1914 et les uépenses de l'acte, de vente pardevant J.A. Woodville, notaire, et devra aussi déposer 10 pour cent du prix de l achat au moment de l adjudication, ne por-tant ni intérêt ni pé-talité, avec

Encentaur, 910 rue Gravier. W. Woodville & Woodville, avocate l'administrateur. 17 mars—17 24 31—avr i 7 14 18

ANNONOR JUDICIAIRE.

liorations compreunent la maison en bois à un

Cour Civil de District, Parcisse d'Orléans, Division B.—No 99,640. Snocession de Mme CAROLINE SALLAZ, épusse de Stephen Maloché.

In VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour L' Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divísion B. dossier No 99,640, dans l'affaire intitulée Succession de Mus Caroline l'affaire intitulée Succession de Mine Caroline Salaz, épouse de Stepnen Ma oché, ledit ordre daté et signé du 11 mars 1912 et acressé à J. L. Ogorato, encasteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. JEUDI, le 18 avril 1912, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y apparte-

tions qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de queique façon en dépendant, situé dans le Premier Distriot de cette ville, dans l'ilet No 606, borné par l'avenue Cleveland, les rues White, Broad et Paimyre, lequel morceau ou portion de terre est désigné par la lettre B sur un plan dressé par H. W. W. Keynolds, député voyer de ville, daté du 19 ianvier 1904 en ceci annexé, laquelle dite portion de terre commençant à une distance de quatre vingt six pieds trois pouces de l'enceignure de la rue White et l'avenue Cleveland et mesurant trents huit pieds, sept pouces et deux lignes de face à la rue White eur une profondeur de trente et un pieds entre lignes parallèles et de face à la rue White sur une profondeur de trente et un pieda entre lignes parallèles et est composé de la portion du fond du lot original No 17 et un pied au fond du lot original No 16, pris du côté du dit iot le plus prés de la rue White.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au deseur et en plus du montant de son enchère les taxes pour i aunée 1912, et les frais de l'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire l'acquereur devant déposer

Wenck, notaire: l'acquereur devant déposer 10 pour cent, sare intérêt ou de pénalité, du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Eucanteur, 910 rue Gravier.

W. W. Young, avocat pour l'administrateur 17 mars-17 44 31-avril 7 14 18

## Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété Spiendide Donnant un Revenu. 1207.09 rue Freret Grand Cottage Double sur deux lots de terrain. 1519-21 rue Freret, Cottage Double, trois

1519-21 rue Freret, Cottage Double, trois chambres de chaque côté.

Succession Samuel M. Edinburgh.

No 99,736 Cour Civile de District, paroisse d'Orieans, Division "A."

DAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1912, à midi, à la Bourse des Propriètés Foncières. No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville il sara vendu à l'anchère uniquene. 311 rue Barone. Premier District de cette ville, il sera vendu à l'embère pubuque eu vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 22 mars 1912, par l'Honorabie T. C. W. Ellis, juge de la sus lite Cour. Division A, dans l'affaire ci-desus intitulée et numé. rotée et à moi adressée, la propriété suivante

décrite, à savoir:

No 1. Une certaine parcelle de terrain avce toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 382, borné par les rues Freret, Clio, Erate et Locust. Ladite parcelle de terrain est composée de tout le lot No 1 et d'une partie du lot No 2 adjoignant le lot No 1 et mesurant comme suit : le lot No 1 a quarante deux pieds cinq ponces et cinq lignes de face à la rue Freret aur cent vingtaix pieds sept pences et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2, cent vingt huit pieds huit pouces et deux lignes et profondeur sur l'autre ligne de côté et dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de largeur à l'arrière. Ladite partie ûn lot No 2 mesure vingt six pieds cept pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du lot No 1, et une première profondeur aur l'autre ligne de côté de soitante trois pieds, d'ou s'éiargissant en angle droit, trois pieds d'où encore une seconde profondeur de soixante trois pieds de soi encore une seconde profondeur de soixante trois pieds en largeur en arrière. Les dits lots Nos 1, 2 étant numérotés comme tels sur un plan de A. G. Blanchard, voyer, daté du 17 janvier 1882. décrite, à savoir :
No 1. Une certains parcelle de terrain aves largeor en arrière. Les dits lots Nos 1. 2 étant numérotés comme tels sur un plan de A. G. Blanchard, voyer, daté un 17 janvier 1882. No 2. Un certain lot de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sy trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendant de queique façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Louist, Melpomène et Terpsichore, lecond du lot set désigné par le numéro 3 aux de cette ville, dans i les torne par les rues Freret. Louist, Meipomène et Terpsichore, lequel dit lot est désigné par le numéro 3 eur un plan établi par C. F. Dunbar, voyer le 1er avril 1848, et déposé en l'étude de A. Mars rean, ancien notaire et mesurant trente-deux piede de face à la rue Freret sur une profondant de cent vingel y nidea cent purses.

piede de face à la rue Freret sur une profon-deur de cent vingt aix piede sept pouces et deux lignes eutre lignes paraitèles. Conditions—Un siere ou pine comptant, et le soide s'il y en a un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La partie de crédit de iadité vente devant être représeu-tée par des billets à ordre de l'acheteur tires à son propre ordre et endossés par lui, portant, huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et devra contenir la clause spéciale et lien de vendeur et privilège eur la propriété vendue, et devra contenir la clause de pacte de non alienando et toutes les clauses de sécurité usuelles, cinq pour cent d'henoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transfèrée au porteur des bilicis et l'acheteur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1912, et les loyers et revannes de la propriété a appartenir à l'acqué bles dans i année l'att., es les loyeus et le-vennes de la propriété a appartenir à l'acqué-reur, seulement depuis la date de l'acce de vente devant être passé devant Mark H. Bost-ner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt seront réquis su moment de l'adquération

#### AVIS DE SUCCESSIONS

e l'adjudication. 24 mars—24 31 -avril 7 14 21 25

Naccession de Frank Dunnler. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA Uparoisse d'Oriéans. No 100,139 — Division B—Attendu que Mme Edgar J. Pennington s présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obteprésenté une pétition à la Cour à l'effet d'obte-nir des lattres d'exéculeur teatamentaire datif dans la succession de l'eu Frank Duppler, décédé inteatat ; avis set par le présent don-né à tous ceux que cela peut con-cerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS COMNELL, Greffier.—Henry O. Hollander, B. B. Heward, avocats. 4 avri -- 4 9 14

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— Ne 99,032.—Division B. Avis est par le présent donné aux creansiers de cette succession et à toutes sutres 
personnes intéresées d'avoir à déduire dans 
les dix jours qui auivront la présente notificaton les raisons (s'ils en ont ou peuvent es 
avoir) pour lesquelles le compte présenté 
par Louise D. Kuby, administratries de 
cettes encession. avoir) pour leaquelles le compte présenté par Louise D. Kuby, administratrise de cette succession, ne serait pas appreuvé et homelogué et les fonds distribués conformément sadit compte. Par erdre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —C. O Friedrichs, avocat.

10 avril—10 15 19

#### ANNONOES JUDIOIAIRES VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2809 et 2811 rue Gravier, entre les rues White Dixie Homestead Association vs Mme(Veuve)

Dixie Homestead Association vs Mme(Veuve)

Emma L. Edmonson.

COUE OLVILE DE DISTRIOT peur la
parelesed Oriéans—Ho 99.835—En veriu
d'un writ de saisie et vente qui m'a été adresed
par l'Homorable Cour Civile de District peur
is parolese d'Oriéans, dans l'affaire ci-deseus
intitulée. Je procèderai à la vente à l'enchère
pablique, à la Bourse des Propriétés Foncieres. No 311 rue Baronne, entre les rues
Union et Gravier, dans le Premier District
de cette ville, le JEUDI, 25 avril 1912,
à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

voir---Un certain lot de terre, ainsi que touses les Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, pr vilèges, prescriptions et dénendances y appartenant ou de queique façon en dépendant situé dans le Premier D.strict de cette ville, désigné par le No trois dans l'ilet No 613, berné par les rues Gravier, Dupré, White et l'avenne Tulans, sur un plan ou croquis annexé à un inventaire pris par A. G. Lapice, notaire, le 7 janvier 1895, de la succession de Françuis Lacroix, d'après isquel croquis ledit lot No trois mesure vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes paralléles.

les.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dux pour cent du prix d'achat.

LOUIS ENOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Geo Montgomery, avocat pour la demande-

resse. 22 mars—22 29—avril 4 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente du Contenu et Installation, etc. d'un atelier de décrotieur et de Aussi le droit d'occupation.

Gus Pelias vs Gus Couline. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans. No 99 822. En vertu d'un writ de fieri facias à mot adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire di-dessus inxitulés, je procéderal à la ven's à l'enchère publique, sur les lieux et-dessous désignés, le JEUDI, 18 avril 1912, à 10:30 henres A. M., la prepriété

1912. à 10:30 heures A. M., la prepriété cl-après décrite, à savoir:
Bur le rez-de-chaussée du local No 709 rue Commune—
Le contenu et installations, etc., d'un atelier de décrotteur et de nettoyage de chapeaux sur lesdits lieux, d'après un inventaire enregiatré. Aussi le droit d'occupation au ler janvier 1913 du rez-de chaussee 709 rue Commune, tant l'après un le principal de la commune. étant l'espace maintenant occupé par ledis atélier de décrotte 2r.

ateiler de decrotte ir.
dalsi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Compunat sur les lieux
LOUIS ENOP.
Shérif Civil de la parcises d'Oriéans,—
A. D Dauxiger, avocat pour le demandeur.
7 avri!—7 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur amélierée du Denzième District. Portant le No municipal 2649 rue Iberville Entre les rues Broad et Dorgenois.

Suburban Building and Loan Association vs George T. Rehage. George T. Rehage.

OUR CIVILE DE DISTRIOT FOUR LA
Paroisse d'Oriena. No 99,697—En verin
d'un writ de saine et vente à moi adressé
par l'Honorable Cour Civile de District
pour la paroisse d'Oriena, dans l'affaire oi-dessus intitulés, le procèderat
à vendre à l'enchère publique, à la Bourse
des Propriétés Foncières. No 311 rue
Baronne, entre les rues Union et Gravier,
dans le premier district de cette ville, le
JEUDI, 9 mai 1912, à midi, la proprieté ci-après décrite, à savoir;
Un certain lot de terre ainsi que toutes les
l'àtisses et améliorations qui s'y trouvent, et
tous ses droits, voies, priviléges, servitudes Un certain lot de terre ainsi que toutes les tatisses et auxiliorations qui s'y treuvent, et tous ses droits, voice; privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendant ou y appartiennent de quelque taçon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Iberville, Broad, Dorgenois et Bienville, désigné comme lot vingtideux A sur un croquis d'arpentage dressé per Edgar Pillé. voyer, daté du 2 novembre 1909, annezé à un acte d'achat per le demandeur em ceci, du dit Geo. T. Rehage, suivant lequel arpentage le dit lot commence cent dix huit pieds dix pouces et quarte lignes de la rue Broad et mesure vingt huit pieds seuf pouces de arce à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur cont quarante pieds en de lace a la rue l'herville, is même largeur à l'arrière, sur oent quarante piede en profondeur entre lignes paral·èles et est formé de la pius grande partie da lot original No 22. Saisi dans l'affaire di-desus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au mement de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans Zengel, Thomas; Suthon & Loomis, avocate
pour la demanderesse.
4 av-4 5 12 19 26-mai Z 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE. Portant le Ne municipal 325 sue Sout, entre les ruce Palmyre et Banks.

Edward P. Cousin vs Charlie Freeman.

COUR OIVILE DE DISTRIOT pour la Pareisse d'Orlèans — No 99,504 — En vertu d'un writ de saisie et vente à mei adresse pat l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlèans, dans l'affaire ci-desans intitulée, je procéderai à vandre à l'anchers publique, à le Bourse des Propriétée Foncierse, Ho S11 rue Baronne, entre les rues Union et Eravier, dans le Premier District de cette villa, JEUDI, le 18 avril 1912, à midi, la propriété di-aprés étorite, à savoit :—

Un certain lot de terme ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouveut et tous les droits, voics, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant on de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'inte No 753 born né par les rues Scott, Palmyre, Pierce et Banks, mesurant vingt dinq pieds quarre peuces et sept lignes de face é la rue Scott sur une profondeur de cent pieds, d'après un plan de C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté du 10 rue acte pardevant Fred Daibel, notaire, daté du 18 avril 1850; lequel lot est décrit dan un acte pardevant Fred Daibel, daté du 10 juin 1899, comme lot No neuf, liet No 753, mesurant comme il est dit précédemment les améliorations étant countues comme No 325 rue Sud Scott.

Sajai dans l'affaire of deseas. Edward P. Cousin vs Charlie Freeman.

Socia.

Baisi dans l'affaire or deseas.

Conditions—Comptant; l'esquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un décèt
de dix pour cent sur le prix d'achas.

LOUIS EMOP,
Sherif Civil de la Pareisse d'Oriens.

McCloskey & Besedist, avecuts pour le diamandant.

15 mars—15 22 29—avril 4 12 17 18